

**PROCÈS-VERBAL DE 171<sup>e</sup> SÉANCE  
DU CONSEIL DE LA JUSTICE ADMINISTRATIVE  
TENUE PAR TÉLÉCONFÉRENCE  
LE MARDI 22 MARS 2022, 9 H 30**

Adopté à la séance du 14 juin 2022

Sont présents : M. René Côté, président du Conseil

M<sup>e</sup> Sylvain Bourassa  
M<sup>e</sup> Julie Charbonneau  
M<sup>e</sup> Marie Charest  
M<sup>e</sup> Jacques David  
M<sup>e</sup> Chantal Denommée  
M<sup>me</sup> Manon Dufresne  
M<sup>me</sup> Lucie Lafontaine  
M<sup>e</sup> Mélanie Marois  
M<sup>e</sup> Nicole Martineau  
M<sup>e</sup> Lucie Nadeau  
M<sup>e</sup> Gilles Ouimet  
M<sup>me</sup> Adriane Porcin  
M<sup>e</sup> Patrick Simard

Sont absents : M<sup>e</sup> Philippe de Grandmont  
M<sup>e</sup> Daniel Y. Lord  
M<sup>me</sup> Isabelle Plante

Sont aussi présentes : M<sup>e</sup> Danie Daigle, adjointe à la présidence  
M<sup>me</sup> Roxan Blouin, conseillère  
M<sup>me</sup> Caroline Boucher, adjointe administrative  
M<sup>me</sup> Camille Joly, technicienne en droit  
M<sup>e</sup> Stéphanie Tremblay, conseillère

M<sup>e</sup> Marie-Claude Lavoie, du Tribunal administratif du travail

## **1. Ouverture de la séance**

La séance est convoquée conformément aux délais prescrits par les *Règles de régie interne* adoptées par le Conseil de la justice administrative. Elle est tenue par moyen technologique, comme le permettent les articles 9 et 10 de ces règles.

La séance est ouverte à 9 h 32.

M. René Côté, président du Conseil de la justice administrative, constate la présence des membres du comité; il leur souhaite la bienvenue et les remercie.

M<sup>e</sup> Chantal Denommée et M<sup>e</sup> Jacques David, nouvellement nommés, se présentent.

M. René Côté, souligne l'absence de M<sup>e</sup> Philippe de Grandmont, M<sup>e</sup> Daniel Y. Lord et M<sup>me</sup> Isabelle Plante.

## **2. Adoption de l'ordre du jour de la séance**

Sur la proposition de M<sup>e</sup> Patrick Simard, l'ordre du jour de la séance du Conseil est adopté à l'unanimité.

## **3. Adoption des procès-verbaux de la séance du 30 novembre 2021 et de la séance spéciale du 17 février 2022**

Sur la proposition de M<sup>e</sup> Lucie Nadeau, le procès-verbal de la séance du 30 novembre 2021 est adopté, incluant celui rapportant les discussions tenues à huis clos.

Sur la proposition de M<sup>e</sup> Marie Charest, le procès-verbal de la séance spéciale du 17 février 2022 est adopté.

## **4. Suivi de la précédente séance**

### **4.1. Séance du Conseil du 14 juin 2022**

M. René Côté rappelle aux membres que la séance de juin devrait avoir lieu en mode présentiel. Des aspects logistiques sont discutés (transport, hébergement, repas).

Si une formation est offerte à cette séance, l'invitation sera lancée aux membres des tribunaux administratifs habiles à siéger à des comités d'enquête. Il est envisagé qu'une telle formation soit présentée en après-midi. M<sup>e</sup> Lucie Nadeau demande que l'invitation soit transmise le plus tôt possible à ces membres pour qu'ils puissent en tenir compte lors de la préparation des rôles d'audience.

## **5. Rapport du président**

### **5.1. Composition du Conseil (départ de M. Simon Julien; arrivée de M<sup>e</sup> Chantal Denommée et de M<sup>e</sup> Jacques David; remplacement au comité de l'ordre du jour)**

M. René Côté souligne le départ de M. Simon Julien.

Sur la proposition de M. René Côté, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la justice administrative remercie chaleureusement M. Simon Julien pour ses bons et loyaux services, lequel a toujours fait preuve d'un grand dévouement et démontré l'excellence de ses compétences depuis sa nomination.

M<sup>e</sup> Marie Charest propose d'inviter M. Julien au dîner le 14 juin prochain.

M. René Côté mentionne que, selon des échanges avec le Secrétariat des emplois supérieurs, le dossier du remplacement des membres représentant le public qui ont démissionnés est en cours.

### **5.2. Pourvoi en contrôle judiciaire dans le dossier 2016 QCCJA 832 — M<sup>e</sup> Mathieu Proulx et M<sup>e</sup> Kathya Gagnon**

Aucun développement n'a eu lieu dans ce dossier depuis la précédente séance du Conseil.

Les parties ont produit leurs exposés. Une date d'audience au mérite est fixée au 17 mai 2022.

### **5.3. Pourvoi en contrôle judiciaire d'André Gagnier à l'encontre du Conseil de la justice administrative**

Le 30 décembre 2021, M<sup>e</sup> Gagnier demande à la cour que l'affaire soit entendue en priorité. Le juge devance l'audition de cette cause au 4 avril 2022.

### **5.4. Pourvoi en contrôle judiciaire dans le dossier 2019 QCCJA 1175 – M. Marcellin Bélanger et M<sup>e</sup> Kathya Gagnon**

Aucun développement n'a eu lieu dans ce dossier depuis la précédente séance du Conseil.

M<sup>e</sup> Sylvain Bourassa confirme que M<sup>e</sup> Gagnon n'est plus à l'emploi du Tribunal.

## **6. État et suivi des dossiers de plainte**

### **6.1. Statistiques**

Depuis le début de l'exercice financier 2021-2022, 185 nouvelles plaintes ont été déposées.

Un tableau faisant état des plaintes reçues pour chaque tribunal assujetti à la compétence du Conseil en date du 28 février 2022 est remis aux membres; à cette date, 172 plaintes étaient déposées depuis le début de l'année financière.

### **6.2. Séances du comité d'examen de la recevabilité des plaintes du 7 décembre 2021 et du 1<sup>er</sup> février 2022 et des séances extraordinaires du 22 décembre 2021 et des 2 et 9 février 2022**

Le comité d'examen de la recevabilité des plaintes a tenu des séances les 7 décembre 2021 et le 1<sup>er</sup> février 2022 et des séances extraordinaires les 22 décembre 2021 et les 2 et 9 février 2022.

À l'ordre du jour de la séance du 7 décembre étaient inscrits 36 dossiers dont un est reporté à la séance du 22 décembre.

À celle du 1<sup>er</sup> février, 24 dossiers ont été examinés, dont 4 ont été reportés à une séance ultérieure (23 mars 2022).

Quant aux deux séances extraordinaires des 2 et 9 février 2022, 1 et 4 dossiers ont respectivement été à l'étude.

Toutes les plaintes ont été déclarées manifestement non fondées, à l'exception de quatre dossiers pour lesquels aucune décision n'est encore prise en raison du report de ces dossiers.

### **6.3. Dépôt des décisions du comité d'examen de la recevabilité des plaintes du 7 décembre 2021 et du 1<sup>er</sup> février 2022 et des séances extraordinaires du 22 décembre 2021 et des 2 et 9 février 2022**

Les décisions du comité d'examen de la recevabilité des plaintes, rendues lors de sa séance du 7 décembre 2021 et aux séances extraordinaires subséquentes, ont été transmises préalablement aux membres afin de leur permettre d'en prendre connaissance.

Le Conseil prend acte du dépôt des décisions du comité des séances tenues aux dates ci-après exposées, lequel juge manifestement non fondées les plaintes liées aux dossiers portant les numéros suivants :

7 décembre 2021 : 1356, 1360, 1361, 1363, 1368, 1371, 1372, 1373, 1374, 1375, 1376, 1379, 1381, 1382, 1383, 1384, 1385, 1386, 1387, 1388, 1389, 1390, 1391, 1392, 1393, 1395, 1396, 1398, 1399, 1400, 1401, 1402, 1404, 1465 et 1472.

1<sup>er</sup> février 2022 : 1377, 1403, 1405, 1406, 1407, 1411, 1412, 1413, 1415, 1417, 1419, 1420, 1421, 1422, 1424, 1426, 1427, 1428, 1429 et 1430.

22 décembre 2021 : 1394.

9 février 2021 : 1230, 1358, 1370 et 1501.

#### **6.4. Enquête en cours**

Une enquête est en cours, elle concerne M<sup>e</sup> Marie-Josée Corriveau, présidente en chef du Bureau des présidents de Conseil de discipline.

##### **▪ 2021 QCCJA 1410 — M<sup>e</sup> Chantal Perreault et M<sup>e</sup> Marie-Josée Corriveau (BPCD)**

M<sup>e</sup> Sylvain Bourassa mentionne qu'une première audience a eu lieu le 17 février dernier.

Il indique que lors de cette première journée d'audience, deux demandes préliminaires ont été formulées : une demande d'ordonnance de confidentialité et une demande de précision quant au rôle de la plaignante dans le cadre de l'enquête. L'audition de ces requêtes a nécessité la journée.

Deux autres journées d'audience étaient prévues, mais elles ont été annulées pour permettre au comité de statuer sur les deux demandes préliminaires avant de poursuivre l'enquête.

#### **7. Travaux du comité de la qualité et de la cohérence**

##### **7.1. Présentation des réflexions de comité et consultation**

Un document remis aux membres énonce des sujets pouvant faire l'objet de présentations futures.

Il est notamment suggéré d'inviter M<sup>e</sup> Ann Quigley à présenter son mémoire de maîtrise portant sur le devoir de secours équitable et impartial des personnes non représentées.

La question de la conciliation, de la quérulence, de l'usage des médias sociaux et de la compétence du Conseil de se saisir de manquements non allégués dans une plainte sont aussi des sujets qui pourrait être présentés en juin prochain.

M<sup>e</sup> Sylvain Bourassa mentionne que M<sup>e</sup> Natalie Lejeune est disponible en juin. Il lui confirme la date du 14 juin 2022 pour faire cette présentation.

M<sup>e</sup> Lucie Nadeau confirme aussi la disponibilité de M<sup>e</sup> Ann Quigley à cette date.

M<sup>e</sup> Lucie Nadeau précise que pour permettre aux membres d'échanger, il faut éviter de mettre trop de sujets à l'ordre du jour. Il faut prioriser parmi les sujets suggérés.

M<sup>e</sup> Marie Charest et M<sup>me</sup> Lucie Lafontaine souhaitent que soient priorisés, dans l'ordre ci-dessous exposé, les sujets suivants :

1. la conciliation;
2. la compétence du Conseil de se saisir de manquements non mentionnés à la plainte;
3. le devoir d'assistance aux parties non représentées: M<sup>e</sup> Quigley pourrait présenter son mémoire de maîtrise sur le sujet. Un *avocat du diable* devrait être

invité, tel un juge administratif du Tribunal administratif du logement, ce Tribunal ayant un lot considérable des personnes non assistées par avocat.

M<sup>e</sup> Patrick Simard opte pour les deux premiers sujets énoncés par M<sup>e</sup> Marie Charest et M<sup>me</sup> Lucie Lafontaine.

M<sup>e</sup> Marie Charest suggère de limiter l'activité de formation à deux sujets.

#### **7.2. Résumé d'une récente décision du Conseil de la magistrature du Québec : A et X 2021 CMQC 055**

Ce sujet est reporté à une prochaine séance.

#### **7.3. Présentation du condensé des rapports d'enquêtes du Conseil concernant des enjeux de célérité**

Ce sujet est reporté à une prochaine séance.

#### **7.4. Présentation du rapport d'enquête dans les dossiers de M<sup>e</sup> Daniel Gilbert (dossiers 2021 QCCJA 1328 – 2021 QCCJA 1345 – 2021 QCCJA 1346)**

Ce sujet est reporté à une prochaine séance.

### **8. Présentation par M. Paul Crépeau du Conseil de la magistrature du Québec**

M. Paul Crépeau présente le Conseil de la magistrature du Québec, sa composition et son fonctionnement.

### **9. Questions diverses**

Aucun point n'est ajouté à l'ordre du jour.

### **10. Calendrier**

Le calendrier des prochaines séances du Conseil est établi comme suit :

- Mardi 14 juin 2022, cette rencontre aura lieu à Québec si elle se tient en mode présentiel;
- Mardi 20 septembre 2022;
- Mardi 29 novembre 2022;
- Mardi 21 mars 2023.

**11. Levée de la séance**

La séance est levée à 12 h 06.

Le président du Conseil de la justice administrative,

---

M. René Côté